

COMMUNE DE



FRESQUIENNES

MAIRIE DE FRESQUIENNES

2017-10-01-08 Projet d'un jardin d'enfants et d'une piste de skateboard

Mme Bernadette VIVES, adjointe au Maire, demande au Conseil de bien vouloir voter les deux projets suivants afin de demander trois devis à des entreprises :

1. L'installation d'un jardin d'enfant sur l'espace vert de la résidence le Coteau ;
2. L'aménagement d'une piste de skateboard pour les adolescents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

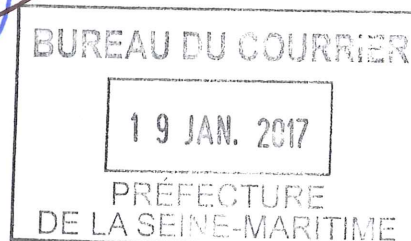
DECIDE – d'approuver le principe des projets de création d'un jardin d'enfants et d'une piste de skateboard.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Le registre dûment signé, pour extrait Conforme,

Le Maire,

Nicolas OCTAU



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Publiée le : 18 JAN. 2017

Transmise au Représentant de l'Etat le : 18 JAN. 2017

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif situé 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans les deux mois, suivant sa publication. L'introduction d'un recours gracieux prolonge le délai de recours contentieux, qui doit être exercé dans les deux mois suivant la réponse de l'auteur de l'acte. Etant précisé qu'au terme d'un délai de deux mois d'absence réponse, cette dernière vaut rejet.